

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Résine de rechange à lit mélangé UG (FR)



La fiche de données de sécurité est conforme à Règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date de délivrance 25.10.2018

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit	Résine de rechange à lit mélangé UG (FR)
N° article	Résine de rechange à lit mélangé: DIB25 / DIP25; Cartouche de rechange résine: 17201 / RORES; Sachet de résine QuickChange: DIB61 / DIB64 / DIB84; Filtre HydroPower DI: DI12T / DI12W / DI24C / DI24T / DI24W / DI48C / DI48T; Kit HydroPower DI: DIK12 / DIK24 / DIK48 / DIO12 / DIO24 / DIO48
Demande d'intervalle SDS	Le produit n'est pas classé comme substance dangereuse et ne contient aucune substance classée comme dangereuse. Pour ce produit, il n'y a aucune obligation d'établir une fiche de sécurité de produit chimique selon le règlement REACH Art. 31. La fiche présente du produit est rédigée dans un format conforme à le règlement REACH, Annexe II, pour satisfaire au devoir d'informations sur les substances et les mélanges non classifiés selon le règlement REACH, art. 32.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

l'effet précis	Description: Echangeur d'ions
Groupe de produits	Agent de nettoyage
Utilisation de la substance/préparation	Déminéralisation
Mises en garde relatives à l'utilisation	Aucune contre-indication n'est identifiée.
Ce produit chimique peut être utilisé par le grand public	Oui

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de société	Unger Germany GmbH
Adresse postale	Piepersberg 44
Code postal	D-42653

Ville	Solingen
Pays	Allemagne
Numéro de téléphone	+49 (0) 212 2207 0
Fax	+49 (0) 212 2207 222
E-mail	compliance@unger-europe.com
Site Internet	www.ungerglobal.com / www.my-unger.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence	Numéro de téléphone: +49 (0) 212 22 07 0 Description: Heures d'ouverture: du lundi au jeudi 8 heures-17 heures, le vendredi 8 heures-16 heures
----------------------------	---

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Notes de classification CLP	Selon les critères du règlement (CE) n ° 1272/2008 (CLP) ne sont pas classés comme dangereux.
-----------------------------	---

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseils de prudence	P102 Tenir hors de portée des enfants. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
----------------------	---

2.3. Autres dangers

Impact physicochimique	Extraordinaire glissante lorsque le produit est renversé.
Impact sur la santé	Résine peut provoquer une irritation des yeux et de la peau, éviter le contact des yeux et la peau.
Effets environnementaux	Cf. la section 12 pour l'information sur l'écologie.
Effets et symptômes en cas de mauvaises utilisations	Aucune information requise.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nom du composant	Identification	Classification	Contenu
Résine échangeuse de cations (EU)	N° CAS: 69011-18-3	Eye Irrit. 2; H319	40 - 60 % poids/poids
Résine échangeuse d'anions (EU)	N° CAS: 69011-20-7	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319	40 - 60 % poids/poids
Description du mélange	Solide. Ambre. Particules sphériques: +1,2 mm < 5%, - 0,3 mm < 1%		

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités	Placer la personne inconsciente sur le côté en position latérale de sécurité et vérifier qu'elle peut respirer. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Inhalation	En raison de la forme physique le risque d'inhalation est minime. EN CAS D'INHALATION: Aller à l'air frais et se reposer.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon.
Contact avec les yeux	Rincer abondamment immédiatement à l'eau claire pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. En cas d'irritation prolongée, se rendre aux urgences et apporter cette fiche.
Ingestion	Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau (200-300 ml). Ne jamais faire boire une personne sans connaissance. NE PAS FAIRE VOMIR ! En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets aigus	Cf. section 11.1 - Informations sur les effets toxicologiques.
---------------------------	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Détails spécifiques sur les antidotes	Decontamination, un traitement symptomatique. Aucun antidote spécifique connu.
---------------------------------------	--

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	Ce produit est incombustible. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.
Moyen d'extinction inapproprié	Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion	Ce produit est ininflammable.
Produits de combustion dangereux	Dioxyde de carbone (CO ₂). Monoxyde de carbone (CO). Produits de décomposition organiques. Dióxido de azufre (SO ₂). Trióxido de azufre (SO ₃).

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection individuelle (EPI)	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
---	---

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	Éviter la formation de poussière. Éviter le contact avec les yeux et la peau.
Précautions individuelles	Assurer une protection individuelle appropriée (y compris une protection respiratoire) durant l'enlèvement du produit répandu dans une atmosphère

Pour les secouristes	confinée. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
----------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.
---	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Décontamination	Balayer vers le haut ou le sucer avec un aspirateur industriel, conserver dans des récipients fermés pour élimination.
-----------------	--

6.4. Référence à d'autres sections

Autres instructions	Voir la section 8 pour les équipements de protection personnelle et section 13 pour l'élimination des déchets.
---------------------	--

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation	Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation.
--------------	---

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage	Entreposer à une température modérée dans un endroit sec et bien aéré.
----------	--

Conditions de conservation sécurisée

Prérequis pour les salles d'entreposage et les récipients de stockage	Stockage dans les couloirs, passages, escaliers, couloirs d'accès pour le public, les toitures, combles et les aires de travail est interdite.
Indications sur l'assemblage de l'entreposage	Aucune incompatibilité connus.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations	Voir la section 1.2
-----------------	---------------------

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeur limite biologique	Procédures de surveillance recommandées: NIOSH 0500: Nombre de particules non réglementées ailleurs. OSHA PV2121: Détermination gravimétrique.
--------------------------	---

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures préventives visant à empêcher l'exposition

Mesures relatives à l'organisation et visant à éviter l'exposition	Nettoyer soigneusement les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé le produit, avant de manger, de boire et WC utilisation, et à la fin du quart de travail.
Mesures techniques visant à éviter l'exposition	Utiliser des mesures d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air au niveau d'exposition permis.

Protection des yeux / du visage

Propriétés requises	Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.
---------------------	---

Protection des mains

Protection de la peau / des mains, contact de longue durée	Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.
--	--

Protection de la peau

Vêtements de protection appropriés	Généralement vêtements de travail régulière suffisantes.
------------------------------------	--

Protection respiratoire

Protection respiratoire nécessaire à	Dans des conditions normales d'utilisation protection respiratoire ne devrait pas être nécessaire.
Remarques relatives à la protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation de poussières, porter appareil respiratoire approprié à filtre antiparticules (type P2).

Hygiène / Environnement

Mesures d'hygiène spécifiques	Aucunes procédures particulières, mais une bonne hygiène personnelle est conseillée, surtout lors de la manipulation des produits chimiques. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.
-------------------------------	--

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide. Particules sphériques: +1,2 mm < 5%, - 0,3 mm < 1%
Couleur	Ambre.
Odeur	Presque sans odeur.
pH	Statut: À l'état de livraison Commentaires: Aucunes informations notées. Statut: En solution aqueuse Valeur: 6 - 8 Méthode: solution aqueuse
Point / intervalle de fusion	Commentaires: Aucunes informations notées.

Point d'ébullition	Commentaires: Aucunes informations notées.
Point d'éclair	Valeur: > 230 °C Commentaires: Le produit sec est inflammable
Taux d'évaporation	Commentaires: Aucunes informations notées.
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucunes informations notées.
Pression de vapeur	Commentaires: Aucunes informations notées.
Densité de vapeur	Commentaires: Aucunes informations notées.
Densité	Valeur: 1,2 g/cm ³ Température: 20 °C
Solubilité	Moyen: Eau Commentaires: miscible illimité
Combustion spontanée	Valeur: > 500 °C
Température de décomposition	Commentaires: Aucunes informations notées.
Viscosité	Commentaires: Aucunes informations notées.
Propriétés explosives	Pas explosif
Propriétés oxydantes	Pas oxydant

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Commentaires: Aucunes informations notées.
-------------------------	--

Risques physiques

Contenu de VOC	Commentaires: Aucunes informations notées.
Dimension de la particule	Commentaires: Aucunes informations notées.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Stable dans les conditions normales.
------------	--------------------------------------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable à température normale et l'emploi recommandé.
-----------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses conditions normales de stockage et de conditions d'utilisation sont connus.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Échauffement.
---------------------	---------------

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter	Oxydants forts.
-------------------	-----------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂). Gaz nitreux (NO_x). Gaz sulfureux (SO_x). Organic decomposition products.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Autres informations concernant les risques de santé

Inhalation	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.
Contact avec la peau	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé. Un contact prolongé peut entraîner des rougeurs et de l'irritation.
Contact avec les yeux	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou faire pleurer les yeux.
Ingestion	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé. Le produit cause une irritation des muqueuses et peut causer des douleurs abdominales en cas d'ingestion. L'ingestion peut causer irritation du tractus gastro-intestinal, vomissements et diarrhée.
Sensibilisation	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.
Mutagénicité	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.
Cancérogénicité	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.
Toxicité pour la reproduction	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.
Organe cible spécifique SE, expérience humaine	Pas de données disponibles, probablement pas de toxicité chronique.
Évaluation d'organe cible spécifique SE, classification	Pas de données disponibles, probablement pas de toxicité subchronique.
Risque d'aspiration, commentaires	Selon propriétés du produit - particules sphériques solides: +1,2 mm < 5%, - 0,3 mm < 1% - aspiration est techniquement impossible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aquatique, commentaires

Según los datos disponibles, no se cumplen los criterios de clasificación.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité, commentaires

Le produit n'est pas biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel bioaccumulatif

Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Non pertinent dû à la forme du produit.
----------	---

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats d'analyse des PBT (persistant, bio-accumulable et toxique)	Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.
--	--

12.6. Autres effets néfastes

Potentiel d'appauvrissement de l'ozone (PAO)	Commentaires: La couche d'ozone effet n'est pas connu.
Potentiel de création d'ozone photochimique (PCOP)	Commentaires: De formation d'ozone effet n'est pas connu.
Potentiel de réchauffement de la planète (PRP)	Commentaires: Effet de réchauffement global n'est pas connue.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Préciser les méthodes d'élimination appropriées	Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Aucune méthode spécifique d'élimination nécessaire.
Code de déchets CED	Code de déchets CED: 190905 résines échangeuses d'ions saturées ou usées Classé déchet dangereux: Non
l'UE Règlements	Inventaire européen des déchets conformément à la décision 2014/955 / UE sur la liste des déchets

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Commentaires	Aucunes recommandations.
--------------	--------------------------

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Commentaires	Aucunes recommandations.
--------------	--------------------------

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Commentaires	Aucunes recommandations.
--------------	--------------------------

14.4. Groupe d'emballage

Commentaires	Aucunes recommandations.
--------------	--------------------------

14.5. Dangers pour l'environnement

Commentaires	Aucunes recommandations.
--------------	--------------------------

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucunes recommandations.
---	--------------------------

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Nom du Produit	Aucunes recommandations.
----------------	--------------------------

Autres informations utiles.

Autres informations utiles.	Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).
ADR Autres informations utiles	Aucunes recommandations.

ADN - Autres informations

ADN Autres informations utiles	Aucunes recommandations.
--------------------------------	--------------------------

IMDG / ICAO / IATA Autres informations

IMDG Informations supplémentaires	Aucunes recommandations.
-----------------------------------	--------------------------

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive CEE	Règlement (CE) n ° 1907/2006 Règlement (CE) 2015/830 Règlement (CE) n ° 1272/2008
Références (législation/réglementation)	Ordonnance n°2001-173 du 22 février 2001 relative à la transposition de la directive 92/85/CEE du Conseil du 19 octobre 1992 concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail. Loi sur les produits dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3), dernière modification 2015-02-11. Décret No. 97-106 du 3 février 1997 relatif à la prévention des risques résultant de l'usage des générateurs d'aérosols. Décret no 2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets. Décret no 2006-623 du 29 mai 2006 relatif à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de sécurité chimique réalisée	Non
Évaluation de sécurité chimique	Aucunes informations notées.
Scénarios d'exposition pour le mélange	No
Commentaires concernant les scénarios d'exposition	Aucunes recommandations.

SECTION 16: Autres informations

Notes du fournisseur	Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances sur le produit concerné, à la date d'établissement de la fiche. Elles présupposent une manipulation adéquate de ce produit dans les conditions normales et conformément à l'usage spécifié sur l'emballage ou dans d'autres documentations techniques appropriées. Toute autre utilisation du produit, y compris en combinaison avec un autre produit ou un autre procédé, s'effectue sous la seule responsabilité de l'utilisateur.
Liste des mentions H (de danger) pertinentes (visées aux sections 2 et 3).	H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils relatifs à la formation	Pas pertinent.
Restrictions d'emploi recommandées	Pas pertinent.
Notes de l'utilisateur	Dans le cas de mélanger le produit avec d'autres produits ou dans le cas de traitement, les informations sur cette fiche de données de sécurité est pas nécessairement valable pour la nouvelle matière ainsi produite, autant que ne le dit expressément le contraire.
Version	1